

Commission Petits travaux

La commission petits travaux a pour rôle de garantir par son intervention régulière un environnement agréable à l'équipe, ainsi qu'aux enfants. Il répond à une sollicitation de la part du personnel, mais est ouvert à l'initiative de chacun.

Une à deux fois par mois :

- Vider les poubelles de papier, carton et verre.
- Aller en déchetterie si nécessaire.

Ponctuellement :

- Ranger et réorganiser des locaux.
- Effectuer de petits travaux d'aménagements, de reprisage ou de couture.

